



DELIBERATION N° 2022-01

DEBAT PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE ET CONSULTATION DU CDG28

Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL SYNDICAL DU 09 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf février à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le premier février 2022 s'est réuni en session ordinaire à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, , sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : **45**

Nombre de membres en exercice : **45**

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23 / Quorum à atteindre en crise sanitaire (45/3+1) :
16

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : **23**

Nombre de pouvoirs : **1**

Nombre de suffrages exprimés : **24**

Présents pour le quorum : 23

Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire	CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme BAY-DESILES Valérie	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHARPONT
M. PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme PIQUET Sandra	Suppléante de Mme STEPHO	CA Pays de Dreux	GARNAY
Mme GUNTHNER Brigitte	Titulaire	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M. ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M. TOISON Stéphan	Titulaire :	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUVAIS
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. SIMON Marc	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M. FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme LE BRIS Martine	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. GOALES André	Suppléant de M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MARTIN Jean-Luc	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme LE GUIL Laëtitia	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. CORRE Roland	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme WEILLER Odile	Suppléante de M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MAILLARD Patrick	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. M. CRASSIN Gérard	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. GALERNE Michel	Suppléant de M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	

Absents excusés ayant donné Pouvoir : 1

Mme DUVAL Dominique Titulaire à M. RIGOURD Daniel

Absents excusés : 10

M.	MARIGNIER Arnaud	Titulaire		CA Pays de Dreux	ANET
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	POLIDOR Hervé	Suppléant de	Mme GUNTHNER	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Délégués également présents (sans voix délibérative) : 3

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	

M. GALERNE est nommé secrétaire de séance.

Le Président informe les membres du Comité Syndical que dans le cadre de l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, un débat doit être organisé sur les garanties accordées aux agents en matière de Protection sociale complémentaire avant le 19 février 2022 par les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et fait une présentation de la protection sociale complémentaire (rapport Annexé à la délibération).

Par ailleurs, afin de minimiser l'impact financier de cette réforme sur les budgets, le Centre de gestion d'Eure-et-Loir, propose, en partenariat avec les CDG de l'Indre, du Cher et du Loir-et-Cher, de négocier pour les collectivités qui le désirent des conventions de participation (contrats groupe) permettant de faire bénéficier les agents, de tarifs attractifs pour des garanties de qualité. Pour lancer cette consultation, le CDG28 a besoin de connaître les collectivités qui seraient intéressées par un éventuel contrat collectif.

Après lecture du rapport présenté par le Président, le Comité Syndical est invité à échanger sur les points suivants :

- ✓ Les enjeux de la protection sociale complémentaire (accompagnement social, arbitrages financiers, articulation avec les politiques de prévention, attractivité ...) :
- ✓ Le rappel de la protection sociale statutaire
- ✓ La nature des garanties envisagées
- ✓ Le niveau de participation et sa trajectoire
- ✓ L'éventuel caractère obligatoire des contrats sur accord majoritaire
- ✓ Le calendrier de mise en œuvre

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Prend** acte du rapport sur la protection sociale complémentaire présenté par le Président,
- **Certifie** avoir pris part au débat sur la protection sociale complémentaire,
- **Autorise** le Président à engager le SBV4R dans la consultation proposée par le Centre de Gestion 28.
- **Autorise** le Président à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette consultation.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

Daniel RIGOURD

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

ARRIVE LE :
23 MARS 2022
SOUS - PREFECTURE DE DREUX